par Morz, Thäter, etc., et comprenant quinze feuilles, sous le titre de *Tableaux de l'histoire allemande*. Chacune de ces feuilles représente les événements principaux d'une époque ou a marqué dans l'histoire de l'Allemagne. En 1866, Hermann a exécuté une série de dessins du même genre sur l'histoire d'Angleterre.

HERMANN (Charles-Frédéric), célèbre philologue allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1804, mort à Goettingue en 1856. Agrégé à l'université de Leipzig en 1826, il devint en 1832 professeur à Marburg, où il fut nommé en 1833 bibliothécaire et directeur du séminaire philologique. Enfin, en 1842, il alla diriger le séminaire de Goettingue et y passa le reste de sa vie. Esprit essentiellement généralisateur, Hermann envisageait les humanités dans leur ensemble, donnait une égale attention à la philologie et à l'histoire, réunissant ainsi les tendances de l'école critique à celles de l'école historique. C'était un érudit d'une rare sagacité et un professeur éminent; aussi a-t-il formé de nombreux et savants élèves. Platon paraît avoir été son auteur de prédilection; il publia d'abord, en 1839, une *Histoire et système de la philosophie de Platon* (Heidelberg, in-8°), qui fit époque, puis une édition complète des *Dialogues* (Leipzig, 1851-1853, 6 vol. in-8°). Parmi les meilleures à consulter. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Des rapports de la philosophie spéculative moderne avec l'archéologie classique* (1839); *Leçons d'archéologie ou d'histoire de l'art dans l'antiquité* (1844); *Des études des artistes grecs* (1847); *De la loi et de l'autorité législative de l'antiquité* (Leipzig, 1849); *Recueil de dissertations* (1849); *Douze discours académiques* (1854, 2 vol.); *Des principes et de l'application du droit pénal dans l'antiquité grecque* (1853); *Du sentiment artistique des Romains* (1855), etc. Mais, de tous ses ouvrages, celui qui restera comme le plus beau monument de sa gloire est son *Manuel des antiquités grecques* (Heidelberg, 1841-1852, 3 vol.), divisé en trois parties et rempli des renseignements les plus utiles et les plus sûrs. Hermann a laissé en mourant un autre excellent ouvrage : *Histoire de la civilisation des Grecs et des Romains* (Gottingue, 1857-1858), où l'on trouve condensés tout ce qui concerne la vie de ces peuples. Enfin ce savant a laissé des éditions estimées de Perse, de Juvénal, etc.

HERMANN, chef des Chérusques et libérateur de la Germanie. V. ARMINIUS.

HERMANN (Armand-Martial-Joseph), président du tribunal révolutionnaire. V. HERMAN.

Hermann et Dorothée, poëme de Goethe (Berlin, 1797). On a appelé assez justement cette composition une *idylle épique* : elle rentre, en effet, dans le genre de l'idylle et dans celui de l'épopée. Goethe l'a divisée en neuf chants, placés chacun sous l'invocation d'une muse, mais sans qu'il y ait trace d'invocation ni de toute l'ancienne friperie mythologique; l'action est toute bourgeoise et moderne. Dorothée, une jeune villageoise française, a suivi les émigrés sur la rive droite du Rhin, et elle y épouse un jeune Allemand, Hermann; voilà tout le sujet. Des peintures riantes de la nature, des scènes touchantes, des types on ne peut plus bourgeois, mais présentés avec relief, une versification constamment harmonieuse, donnent un grand intérêt à cette action si simple et rehaussent les personnages, qui sont : Hermann et sa mère, Dorothée, sorte de Nausicaa moderne, le pasteur du village, le pharmacien, l'aubergiste. Le poëte les a traités de main de maître et en a fait des types vivants.

Ce qu'il y a d'admirable dans *Hermann et Dorothée*, c'est la perfection de la forme; elle justifie l'admiration sans borne que les Allemands professent pour cet ouvrage. « On ne peut avoir l'idée, pour la traduction française, du charme qui y regne, dit Mme de Staël; une émotion douce, mais continuelle, se fait sentir depuis le premier vers jusqu'au dernier, et il y a, dans les moindres détails, une dignité naturelle qui ne déparerait pas les héros d'Homère. Néanmoins, il faut en convenir, les personnages et les événements sont de trop peu d'importance; le sujet suffit à l'intérêt quand on le lit dans l'original; dans la traduction, cet intérêt se dissipe. »

Guillaume de Humboldt, le frère de l'illustre naturaliste, a choisi *Hermann et Dorothée* pour sujet d'un excellent travail dans lequel il a fait, à propos de l'œuvre du poëte, toute une philosophie de l'art. Il a établi surtout l'impossibilité actuelle de l'épopée héroïque et salue l'avénement de l'épopée bourgeoise. C'est aussi le point de vue auquel s'est placé M. J.-J. Weiss dans une *Thèse* sur le même sujet. Nous lui emprunterons sa conclusion : « Aujourd'hui, dit-il, nous sommes une société bourgeoise, et, sans rien proscrire, il nous est bien permis d'exiger à notre tour des héros bourgeois. Assez longtemps nous avons demandé aux âges reculés et aux chefs des nations les seuls types parfaits que l'art sût revêtir. Assez longtemps, lorsque nous avons voulu tirer de nous-mêmes une poésie nouvelle, nous avons été victimes de nos illusions, nous avons livré nos cœurs aux désirs sans frein, aux espérances vides, au degoût du présent, comme s'il n'appartenait qu'aux privilégiés de ce monde de réaliser dans leur existence quelque partie du beau idéal et qu'à nous, plébéiens, il ne restât d'autre ressource, pour atteindre à la poésie, que de nous arracher violemment au joug de notre état par une agitation insensée de l'âme et de l'esprit! Nous aussi, nous sentons que notre carrière, si bornée et si aride qu'elle soit, n'est point complétement dépourvue de joie et d'intérêt. Ce que chacun de nous, profanes, ne peut que sentir confusément, c'est à ceiui qui plane sur les hauteurs divines, c'est au poëte de l'exprimer. »

Une mauvaise traduction d'*Hermann et Dorothée* a été publiée par Ritaube, presque à l'apparition du livre en Allemagne (Paris, 1801). Une meilleure est due à M. Xavier Marmier (1839). Töpffer a mis le poëme en drame (1840) en lui faisant subir de légères modifications.

HERMANNIE s. f. (èr-mann-ni; h asp. — de *Hermann*, sav. holland.). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des byttnériacées, type de la tribu des hermanniées, comprenant plus de quarante espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

— **Encycl.** Les *hermannies* sont des arbrisseaux à feuilles alternes, simples, munies de stipules; les fleurs, axillaires ou terminales, souvent géminées, ordinairement jaunes, ont un calice campanulé, à cinq divisions; une corolle à cinq pétales onguiculés, soudés à la base; des étamines soudées à la base en un anneau court, à anthères sagittées et conniventes; le fruit est une petite capsule, à cinq loges polyspermes, s'ouvrant en cinq valves. Les nombreuses espèces de ce genre croissent toutes au Cap de Bonne-Espérance, et plusieurs sont cultivées dans nos jardins. Nous citerons particulièrement l'*hermannie dénudée*, arbrisseau d'un mètre au plus, à feuilles lancéolées, étroites, persistantes; à fleurs géminées, petites, d'une odeur suave, paraissant d'avril en octobre. On la cultive en serre tempérée, dans la terre à oranger; on la multiplie de graines, semées sur couche chaude, ou de boutures sous cloche.

HERMANNIÉ, ÉE adj. (èr-mann-nié; h asp. — rad. *hermannie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre hermannie. || On dit aussi HERMANNIACÉE, ÉE.

— s. f. pl. Tribu de la famille des byttnériacées, ayant pour type le genre hermannie, et regardée par plusieurs auteurs comme devant former une famille distincte.

HERMANNSTADT, en latin *Hermannopolis* et *Cibinum*, en hongrois *Nagy-Szeben*, ville de l'empire d'Autriche, ch.-l. de la Transylvanie et d'un cercle de son nom, sur le Cibin, petit affluent de l'Aluta, à 780 kilom. S.-E. de Vienne, à 115 kilom. S.-E. de Klausenbourg, par 45° 47′ 4″ de latit. N., et 26° 29′ 20″ de longit. E.; 22,207 hab., dont 12,000 protestants, le reste catholiques grecs non unis et juifs. Siége du gouvernement, des administrations centrales de la Transylvanie et d'un commandant général militaire. Evêché grec; consistoire luthérien; tribunal d'appel; maisons d'orphelins. Lycée; bibliothèque publique; musée; école normale; école valaque. Fabriques de mousselines, draps, lainages, papeteries, moulins à poudre, tanneries, blanchisseries de cires, laminoirs de cuivre; fabriques de bougies, acide sulfurique, chapeaux, etc. Société commerciale allemande pour le commerce avec la Turquie. Hermannstadt se compose de la ville haute, de la ville basse, du faubourg Joseph et de deux autres faubourgs. La ville haute, entourée de vieux remparts, possède une belle place de marché, ornée de fontaines et de statues. Les rues d'Hermannstadt sont assez régulières et bien pavées; on y remarque une vaste et belle église protestante, surmontée d'une tour, la plus élevée de la Transylvanie; l'hôtel de ville; le palais Bruckenthal; le théâtre et l'arsenal. Hermannstadt n'était, à l'origine, qu'un village, et dans les anciennes chartes elle est désignée sous le nom de *Villa Hermanni*, du nom d'un bourgeois de Nuremberg appelé Hermann, qui y amena, dit-on, au XIIe siècle, sous le roi Geysa II, une colonie d'Allemands. Des 1160, on y comptait un grand nombre de maisons considérables, et, en 1223, le roi André II lui accorda des privilèges importants. Le 19 juin 1849, le corps du général Luders occupa Hermannstadt, qui fut quelques jours après reprise par le général hongrois Bem; mais, quelques jours après, les Hongrois perdirent de nouveau cette ville, qui devint le chef-lieu d'un des grands gouvernements de l'empire d'Autriche. || Le cercle d'Hermannstadt, division administrative de la Transylvanie, est compris entre ceux de Fogaras, de l'E., Üldvarhely au N.-E., Maros Vasarhely au N., Carlsbourg au N.-O., Broos au S.-O., et la Valachie au S.; 303,347 hab. Climat variable; sol montagneux, arrosé par l'Aluta au S. et par le grand Kokel au N. Riches forêts.

HERMANT (Godefroi), théologien français, né à Beauvais en 1617, mort à Paris en 1690. Il devint chanoine de Beauvais en 1643 et recteur de l'Université de Paris en 1650. Intimement lié avec les solitaires de Port-Royal, il adhéra aux idées jansénistes, ce qui lui valut d'être exclu de la Sorbonne, qui l'avait reçu docteur en 1650. C'était un homme fort instruit, à qui l'on doit de nombreux ouvrages, roulant pour la plupart sur des discussions théologiques, aujourd'hui mis sans intérêt; nous nous bornerons à citer : *Apologie pour l'Université de Paris contre le discours d'un jésuite* (Paris, 1643); *Apologie pour M. Arnauld, docteur de Sorbonne, contre un libelle intitulé* : Remarques judicieuses sur le livre intitulé : De la fréquente communion (Paris, 1644); *Heureuse mort de trois cents curés du diocèse de Beauvais, prononcée à leur éloge contre l'apologie des casuistes* (Cologne, in-4°), etc. On lui doit, en outre, des *Vies* de saint Basile, de saint Athanase, de saint Ambroise, de saint Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, etc.

HERMANUBIS, le Mercure Anubis des Egyptiens. Il est représenté avec un corps d'homme, surmonté d'une tête de chien ou d'épervier, et tenant en main un caducée.

HERMAPHRODISME s. m. (er-ma-fro-di-sme — rad. *hermaphrodite*). Réunion des deux sexes sur un même individu. || Un dit quelquefois HERMAPHRODITISME et HERMAPHRODIE s. f.

— **Encycl. Anat.** L'*hermaphrodisme* absolu est, en quelque sorte, un attribut du regne végétal, puisque toutes les classes végétales inférieures le présentent, à l'exception de la classe appelée diœcie. Toutefois, on la rencontre aussi dans le regne animal, où il est d'autant plus absolu que, par sa classe, l'animal est plus voisin du regne végétal. Ainsi, les zoophytes, les mollusques acéphales et gasteropodes offrent les exemples les plus fréquents et les plus complets d'*hermaphrodisme* dans le regne animal.

L'*hermaphrodisme*, néanmoins, n'est pas le même chez tous ces animaux. Chez les uns il est tellement absolu, que chaque individu peut reproduire son espece sans le concours d'un autre individu; chez d'autres, au contraire, bien que les organes génitaux des deux sexes se trouvent réunis dans un même individu, il ne peut pourtant produire sans le concours d'un autre individu; mais il a la faculté de féconder et d'être fécondé. Nous citerons, comme exemple de la première espece l'*hermaphrodisme* des limaces, des vers de terre; la seconde se rencontre chez les coquillages univalves. L'*hermaphrodisme* sera donc d'autant plus absolu et d'autant plus fréquent que les especes se rapprocheront davantage du regne végétal; il deviendra, au contraire, d'autant plus rare qu'on s'élevera dans le regne animal, et ce n'est que tres-exceptionnellement qu'on le trouvera dans les animaux supérieurs. Bien plus, chez les animaux à système nerveux bien développé, on trouvera des irrégularités de l'appareil de la génération, on trouvera des apparences d'*hermaphrodisme*, mais jamais le véritable *hermaphrodisme*.

Il est des vices de conformation des parties sexuelles qui donnent à ces parties l'aspect d'une réunion plus ou moins complete des attributs des deux sexes dans un même individu. Cependant, examinés avec quelque soin, ces vices de conformation permettent aisément de déterminer à quel sexe ils appartiennent, ainsi que l'individu qui en est porteur. Il peut donc exister un *hermaphrodisme apparent chez le sexe mâle* et un *hermaphrodisme apparent chez le sexe féminin*. Enfin, on a rencontré aussi des individus chez lesquels on n'observe aucun sexe déterminé, qui ne sont ni mâles ni femelles, ou bien qui offrent un mélange des attributs des deux sexes; dans quelques-uns, l'un d'eux prédomine, dans d'autres, c'est l'autre, et quelquefois ils semblent se balancer. Ces individus composent un troisième genre d'*hermaphrodisme* que nous nommerons *hermaphrodisme neutre*.

Les hermaphrodites de l'espèce humaine ne peuvent se féconder eux-mêmes; ils ne peuvent non plus féconder la femme et en même temps être fécondés par l'homme; ils sont exclusivement l'un ou l'autre, c'est-à-dire homme ou femme, ou bien ils ne sont ni l'un ni l'autre.

Chez certains hermaphrodites, on a pu constater une vulve et un vagin, avec des testicules et un pénis; mais l'utérus et les ovaires faisaient défaut. Dans d'autres fois, la vulve, le vagin, l'utérus, les ovaires et le pénis s'offrent à l'observation; mais les testicules manquent, et le pénis n'est qu'un clitoris très-développé. Souvent, en même temps que l'urètre s'ouvre au-dessous et en arriere du gland d'un clitoris exagéré, les ovaires sont engagés, comme aussi des trompes, dans l'anneau inguinal ou même descendus dans des bourses figurées par la dilatation des grandes lèvres.

Quelquefois la structure des organes génitaux est telle, chez certains hermaphrodites, qu'il y a absence de tout sexe; mais, le plus souvent, l'*hermaphrodisme* n'est qu'apparent, et le vice de conformation nous fait seulement un sexe déterminé, dont la présence des testicules ou des ovaires fixe la prédominance.

D'après ce qui précède, les distinctions principales à établir entre les variétés d'*hermaphrodisme* sont les suivantes :

1° *Hermaphrodisme* avec prédominance du sexe masculin;

2° *Hermaphrodisme* avec prédominance du sexe féminin;

3° *Hermaphrodisme* neutre (absence de toute prédominance).

1° *Exemple d'hermaphrodisme avec prédominance du sexe masculin*. Un hermaphrodite inscrit comme fille, en 1838, sur les registres de l'état civil de Saint-Jean-d'Angély, était, sous le nom d'Alexina, sous-maîtresse dans une pension de filles en 1860. Cet individu, surpris des émotions qu'il éprouvait au contact des élèves confiées à sa garde, eut des doutes sur le sexe qui lui avait été assigné, et se résolut à se soumettre à l'examen des hommes de l'art. Alexina avait une vulve, des grandes lèvres, un urètre de femme, dépendant d'un pénis imperforé, semblable à un clitoris très-développé. Elle avait, disait-elle, un canal court, de petit diamètre, ressentant l'aspect d'une étauche de vagin, mine en cul-de-sac. Alexina n'avait jamais été réglée; les seins, l'utérus faisaient complétement défaut chez elle; on sentait, au toucher, dans chacune des grandes lèvres, un corps ovoïde, mobile, qui n'était autre chose qu'un testicule suspendu au cordon des vaisseaux spermatiques, et les grandes lèvres n'étaient elles-mêmes que les deux moitiés d'un scrotum divisé. Alexina fut jugée hermaphrodite et déclarée telle, mais avec prédominance du sexe masculin.

Schelchard a publié l'histoire d'un hermaphrodite baptisé et élevé comme fille jusqu'à l'époque où il demanda à épouser une fille devenue enceinte de ses œuvres. Le pénis avait 5 centimètres de longueur, l'urètre s'ouvrait au-dessous du gland imperforé. Ce individu fut père de trois enfants.

2° *Hermaphrodisme avec prédominance du sexe féminin*. Il s'agit ici d'un individu âgé de vingt-huit ans, dont l'histoire a été publiée à Lisbonne en 1807. Cet individu avait le teint brun, un peu de barbe et la voix d'une femme. Il présentait un pénis développé (exagération du clitoris), des tumeurs dans les bourses (ovaires dans les grandes lèvres), une vulve, des grandes et des petites lèvres, etc. La même situation était régulière. La grossesse eut les deux fois, mais elle se termina par deux fausses couches, à trois et à quatre mois. Durant la copulation, la pénis entrait en érection. Cet individu ne se sentait aucun penchant pour les femmes.

3° *Exemple d'hermaphrodisme neutre*. J.-P. Hubert avait tout le buste d'une femme, mais la saillie des hanches, la forme des cuisses, la petitesse des genoux, l'aspect dans les organes génitaux contribuaient à le faire ressembler à un homme. Un corps rond, long de 12 centimètres, offrait l'apparence d'une verge ou d'un clitoris développé, recouvert d'une grande fente formée par deux replis de la peau, représentant les grandes lèvres, dans l'intervalle desquelles on trouvait deux corps spongieux imitaient les nymphes. Comme chez la femme, entre les nymphes s'ouvrait l'urètre, et au-dessous du mont arnaire se trouvait une ouverture presque entièrement obstruée par une membrane qui simulait l'hymen. Une sorte de caroncule myriforme achevait de donner à ces parties l'aspect de l'entrée d'un vagin normal. A l'autopsie du corps de Hubert, qu'on fit après sa mort, arrivée le 23 octobre 1767, on reconnut le corps allongé, qu'on pouvait regarder comme un pénis, était bien, en effet, un pénis imperforé, d'une structure analogue à celle d'un pénis normal. Le vagin se terminait en un cul-de-sac. La levre gauche renfermait un véritable testicule avec le cordon des vaisseaux spermatiques, le canal déferent et une vésicule séminale pleine de sperme. Dans la levre droite était contenue une poche membraneuse dans laquelle descendait, lorsque la compression du ventre s'exerçait vers la région iliaque droite, un corps ovoïde que l'on reconnut être un uterus. Cet uterus, accompagné d'une trompe et d'un ovaire, n'avait aucune communication avec les organes extérieurs. L'hermaphrodite dont il est question possédait donc les organes essentiels des deux sexes, mais il n'était apte, en réalité, à remplir aucune des fonctions dévolues à l'un ou à l'autre. En vain le testicule élaborait le sperme, puisque l'imperforation du pénis s'opposait à l'ejaculation, et en vain la trompe embrassait un ovaire bien conformé, puisque l'uterus était contenu dans une cavité sans ouverture.

Il ressort de tout ce qui a été dit précédemment que l'*hermaphrodisme* réel n'existe pas dans l'espèce humaine. Il faudrait, en effet, pour qu'il existât, que les organes génitaux de l'homme, normalement conformés, se trouvassent tous sur le même individu, réunis aux organes génitaux de la femme également complet et bien conformés. Or, on a vu que l'*hermaphrodisme* était masculin ou féminin, selon que les anomalies qui le produisaient, masquant l'un ou l'autre des deux sexes, ou neutre, dans le cas où les organes masculins, comme les organes féminins, n'offrant qu'une ébauche imparfaite, rendent le sexe impossible à déterminer.

La question de savoir si les hermaphrodites peuvent contracter mariage a été bien des fois posée et bien des fois débattue. L'attitude au mariage ne saurait être mise en doute que s'il y a présomption d'impuissance, puisque le but naturel du mariage est la procréation ou reproduction de l'espèce.

Les hermaphrodites à organes sexuels mixtes peuvent contracter mariage du moment qu'ils possèdent les organes génitaux essentiels de l'un des sexes. Peu importe, en effet, au point de vue légal, que ces individus présentent, en plus de ces organes, quelques simulacres de parties génitales appartenant à l'autre sexe, s'il n'y a pas impuissance prouvée.

Quant aux hermaphrodites neutres, chez lesquels les organes sexuels mâles et femelles n'existent qu'à l'état rudimentaire, il est évident que la nature, marâtre à leur égard, les voue au célibat.

Il est peu de sujets d'anatomie qui aient été plus étudiés que l'*hermaphrodisme*. Parmi les nombreux auteurs qui nous ont transmis des observations ou des recherches à cet égard, on distingue surtout Haller, Ruisch, Morand, Perrein, Hunter, Parsons, Arnaud, Blumenbach, Hufeland, Akerman, Everard Home, Rudolphi, Béclard, et, dans des temps derniers temps, Geoffroy Saint-Hilaire, Meckel, Marc. Rassembler les observations données sur ce sujet important, les coordonner avec le soin de former de leur ensemble analytique une théorie rationnelle, y joindre ses propres observations, tel est le but que s'est proposé M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Ce serait en vain qu'on voudrait tenter de ramener à un principe général les cas aussi nombreux que variés de l'*hermaphrodisme* dont on possède les observations, si on ne tenait compte des lumières que fournissent l'état de vaisier de l'embryon et surtout l'organisation transitoire comparée, se rendre compte plète. Comment, en effet, se rendre compte des déviations organiques sans la connaissance des lois qui président à la formation normale des organes? Sans ce secours, l'hermaphrodisme nous serait qu'un vain nombre des monstruosités ne serait qu'un vain sans de faits incompréhensibles et propres au plus à piquer la curiosité. Aujourd'hui, grâce aux recherches de M. Serres, sous savons comment la plupart des cas d'hermaphrodisme se forment par la marche procédé dans le développement successif ou simultané des organes; nous savons que les fentes des mammifères passent par différents degrés de formation organique, qui correspondent, dans leurs phases transitoires, aux états normaux des animaux placés plus bas dans l'échelle des êtres; nous savons, par les beaux travaux de M. Geoffroy Saint-Hilaire père, sur la monstruosité, travaux dans lesquels il a été suivi par son fils, nous savons que souvent la monstruosité n'est que la persistance de l'une des phases transitoires de l'organisation fœtale.

La découverte faite par M. Serres des lois du développement excentrique, en montrant que les deux moitiés symétriques de l'embryon composé le corps de l'animal se développent séparément jusqu'à un certain point indépendante, explique bien comment les organes sexuels d'un côté peuvent ne point être unis à ceux de l'autre côté opposé. Elles nous font aussi comprendre comment, dans un même côté, il existe souvent des organes sexuels appartenant à des sexes différents. On trouve encore l'application d'une découverte de M. Serres touchant l'influence qu'exerce sur le développement ou sur le non-développement des organes la persistance ou l'oblitération des vaisseaux qui sont destinés à les nourrir et à les développer.

Il résulte de là que les organes qui sont alimentés par des troncs vasculaires différents sont indépendants les uns des autres, sous le point de vue de leur existence, bien qu'ils puissent d'ailleurs entretenir des rapports fonctions. Or, c'est ce qui a lieu dans l'appareil générateur. Cet appareil, considéré dans la forme de la position de ses parties, offre l'ordre de la position de ses parties, offre les organes sexuels (testicules ou ovaires) nourris par les artères spermatiques; des organes moyens (matrice ou prostate et vésicules) nourris par les artères hypogastriques; et des organes externes (pénis et scrotum, ou clitoris et vulve) nourris par des rameaux des iliaques externes ou crurales. Ainsi, sous ce point de vue, l'appareil générateur peut être considéré comme composé de six segments indépendants jusqu'à un certain point les uns des autres, pour leur développement et même pour leur existence. Cette division de l'appareil générateur en six segments appartient à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et cette distinction très-heureuse lui a donné la clef d'un grand nombre de cas d'anomalie sexuelle dont il eût été impossible de se rendre compte sans cela. M. Cuvier, dans ses *Leçons d'anatomie comparée*, avait, il est vrai, déjà divisé les organes de l'appareil générateur en trois ordres, savoir : les organes préparateurs, les organes conservateurs, et les organes de l'accouplement, division qui se rapporte assez exactement à celle de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire; mais il avait établi cette division sans aucun moyen de faciliter l'étude que pour en tirer des indications physiologiques. Plus tard, M. Geoffroy Saint-Hilaire avait reconnu l'indépendance de deux parties de l'appareil générateur, qu'il nommait appareil reproducteur et appareil copulateur; son fils a étendu et complété cette idée par l'établissement de six segments indépendants, dont se compose l'appareil générateur mâle ou femelle.

Appuyé sur ces bases dont la solidité n'est point douteuse, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a pu entrer hardiment dans l'examen des diverses variétés de l'*hermaphrodisme* anormal, et remonter à la connaissance du mécanisme de la production de cette anomalie.

La classification méthodique des diverses modifications de l'*hermaphrodisme* a déjà été tentée par plusieurs auteurs, et notamment par Meckel dans son *Anatomie comparée*, par MM. Marc et Duges.

Mais les classifications présentées par ces savants offraient des lacunes et des imperfections qu'il était nécessaire de faire disparaître. Profitant de ce que ces travaux préparaient de bon et d'utile, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire y a joint, en les modifiant, les résultats de ses propres recherches et il a ainsi établi la classification générale de l'*hermaphrodisme*, telle que l'analyse suivante va la faire connaître :

L'appareil générateur se compose d'un nombre déterminé de parties qui est le même chez le mâle que chez la femelle, et ces parties se correspondent. Lorsque le nombre de ces parties n'est pas changé, mais qu'il y a seulement modification dans leur développement, ou différence dans le sexe auquel ces parties appartiennent, cela constitue une première classe, qui est l'*hermaphrodisme* sans excès.

Lorsqu'il y a augmentation du nombre normal des parties qui composent l'appareil générateur, augmentation qui a toujours lieu par adjonction d'organes mâles aux organes femelles correspondants ou réciproquement, cela constitue une seconde classe, qui est l'*hermaphrodisme* avec excès.

Meckel avait déjà établi ces deux grandes classes, mais il en avait mal posé les limites. Fondant sa classification, non-seulement sur la considération du nombre des parties, mais aussi sur la considération de leur sexe, il a regardé comme appartenant à l'*hermaphrodisme* avec excès les cas où il existe un nombre normal des parties sexuelles appartenant les unes à un sexe, les autres à l'autre sexe.

Après avoir ainsi fixé d'une manière nette et précise les limites des deux classes, quelles se répartissent tous les cas si nombreux et si variés de l'*hermaphrodisme*, l'auteur divise chacune de ces classes en groupes ou en ordres.

L'*hermaphrodisme* sans excès se divise en quatre groupes : 1° L'*hermaphrodisme* masculin, dans lequel l'appareil générateur, essentiellement mâle, offre quelques-unes des ses parties la forme des organes femelles; 2° l'*hermaphrodisme* féminin, dans lequel l'appareil générateur, essentiellement féminin, offre dans quelques-unes de ses parties la forme des organes mâles; 3° l'*hermaphrodisme* neutre, dans lequel toutes les parties sexuelles ont un caractère tellement ambigu, qu'il est impossible de distinguer si elles sont mâles ou femelles, en sorte qu'il paraît évident que l'individu qui les possède n'appartient à aucun sexe; 4° l'*hermaphrodisme* mixte, dans lequel il y a, non comme dans les deux premiers groupes, un mélange apparent, mais un mélange réel des deux sexes : ce groupe de l'*hermaphrodisme* présente des combinaisons variées.

Les deux premiers groupes de l'*hermaphrodisme* masculin et de l'*hermaphrodisme* féminin avaient été indiqués par Meckel, et ensuite par M. Marc. Ce dernier avait aussi établi la distinction de l'*hermaphrodisme* neutre. Mais M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a eu l'avantage de mieux préciser ces divers premiers groupes, et, en analysant leurs diverses conditions d'existence, il les a divisés chacun en quatre genres, distingués par des caractères positifs.

L'*hermaphrodisme* avec excès, qui constitue la seconde classe, se compose aussi de quatre groupes : 1° l'*hermaphrodisme* masculin complexe; c'est l'*hermaphrodisme* masculin de la première classe, avec addition de quelques parties femelles surnuméraires; 2° l'*hermaphrodisme* féminin complexe; c'est l'*hermaphrodisme* féminin de la première classe avec addition de quelques parties mâles surnuméraires; 3° l'*hermaphrodisme* bisexuel, qui constitue l'existence simultanée et plus ou moins complète de tous les organes mâles et femelles.

HERMAPHRODITE adj. (èr-ma-fro-di-te — du grec *hermaphroditos*, personnage mythologique ayant les deux sexes, et qui était fils de Mercure et de Vénus, comme l'indique son nom, qui est formé de *Hermès*, Mercure, et *Aphrodite*, Vénus). Qui a l'un et l'autre sexe : *Le colimaçon est* HERMAPHRODITE.

— Bot. Se dit des fleurs qui ont à la fois des pistils et des étamines, et des plantes qui portent ces fleurs : *Fleurs* HERMAPHRODITES. *Plantes* HERMAPHRODITES. *Dans les espèces de plantes les plus connues, les deux sexes sont réunis sur une même fleur, à laquelle on a donné le nom de fleur* HERMAPHRODITE. (Condorcet.)

— Substantiv. Individu qui possède les organes des deux sexes : *Il n'y a point de parfait* HERMAPHRODITE *dans l'espèce humaine.*

— Fig. Objet qui réunit des caractères opposés, ou qui n'a pas de caractère bien déterminé :

Du langage français bizarre *hermaphrodite*,
De quel genre te faire, équivoque maudite
Ou maudit? . . . . . BOILEAU.

— s. m. pl. Moll. Groupe de mollusques gastéropodes, syn. de MONOXIDES.

Hermaphrodites (LE DIEU), célèbre satire politique et allégorique du règne de Henri III, de ses mœurs, de son gouvernement et de la vie honteuse de ses mignons. Cet ouvrage, d'un très-grand prix historique, a été attribué à Thomas Artus, sire d'Embly. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, s'exprime ainsi : « Cette satire fort piquante contre les désordres de Henri III fut publiée, pour la première fois, dans l'année 1605. » Cette édition, qui ne porte ni date ni nom de ville, est ornée d'un frontispice gravé, où l'on voit Henri III orné d'une fraise et coiffé d'un bonnet de femme. On connaît une autre édition de l'*Isle des Hermaphrodites* : c'est un petit in-12, qui ne porte non plus aucune indication de lieu ni de date. Enfin, on trouve ce pamphlet précieux réimprimé en 1744, dans le *Journal de Henri III* (4e vol.). Un voyageur, qui avait fui les désordres et les révolutions de l'ancien monde, veut revoir sa patrie des qu'il apprend la France pacifiée par le triomphe de Henri IV; il avait déjà quitté les ports du nouveau monde et cinglait vers Lisbonne, lorsqu'un violent orage brisa leur vaisseau, en vue d'une île où l'équipage et les passagers abordèrent. Elle offrait cette singularité, qu'elle n'était point fixe, mais flottante à la surface de la mer, à la façon d'un grand vaisseau. Le terrain de cette île était très-fertile, et les naufragés virent tout d'abord un superbe monument de marbre, de jaspe, d'or et de porphyre. Ils étaient dans l'île des Hermaphrodites. Ils entrent dans le palais, où ils trouvent les singuliers naturels de l'endroit, se nourrissant de bouillon et de pâtes confites, étendus nonchalamment dans des lits, tandis que d'autres se faisaient gaufrer les cheveux; tous d'ailleurs étaient occupés à leur toilette. La description minutieuse des ustensiles, des pommades dont ils se servaient, ainsi que des vêtements bizarres et demi-féminins dont ils s'accoutraient, est assez amusante. Dans l'intérieur du palais se trouvent de nombreux tableaux sur lesquels les hermaphrodites aiment à reposer leur vue : ce sont, par exemple, les principales de l'empereur Néron avec son mignon Pythagoras, les bustes d'Antonius, de Vitellius, de Sporus et de Ganymède. Thomas Artus transcrit ensuite les statuts des hermaphrodites.

C'est la une audace que nous ne saurions imiter, tout en reconnaissant que la lecture d'un tel ouvrage est pleine d'intérêt pour celui qui veut avoir une idée exacte des mœurs de la cour de Henri III. La description est complète.

HERMAPHRODITE, fils de Mercure et de Vénus. Il était doué d'une merveilleuse beauté. A quinze ans, il quitta le mont Ida, où il avait été élevé par les Naïades, et se rendit en Carie. Arrivé près d'Halicarnasse, il s'arrêta pour se baigner dans une fontaine à l'eau claire et paisible. La nymphe Salmacis, qui présidait à cette fontaine, s'éprit du jeune homme, chercha vainement à le rendre sensible à son amour, l'enlaça étroitement et demanda aux dieux d'unir leurs corps de façon qu'ils n'en formassent plus qu'un ayant l'un et l'autre sexe. Cette prière fut exaucée, et Hermaphrodite obtint à son tour que son sort fût partagé par tous ceux qui viendraient se baigner à cette fontaine. V. SALMACIS.

Hermaphrodite Borghèse (L'), statue antique en marbre, au musée du Louvre. Un artiste grec, des premiers temps de la période gréco-romaine, l'exécuta. Ce n'est pas, comme on le croit généralement, Polyclète, de Sicyone, — sculpta un *Hermaphrodite* en bronze qui obtint une grande célébrité. Quatre belles statues antiques, de marbre, entièrement semblables l'une à l'autre, peuvent être des copies ou des répétitions de ce chef-d'œuvre, qui a malheureusement disparu. La plus remarquable, la mieux conservée est celle du Louvre, que l'on nomme quelquefois l'*Hermaphrodite Borghèse*, parce qu'elle provient de la célèbre collection formée par le prince de Sulmone, mari de la princesse Borghèse. Elle représente le fils d'Hermès et d'Aphrodite, couché dans une attitude pleine de grâce nonchalante et d'élégance voluptueuse. La tête est remarquable à ce que la statuaire antique donne ordinairement à Vénus; l'arrangement de la coiffure est remarquable. Toutes les grâces de la jeunesse des deux sexes ont été réunies par l'artiste dans le corps du bel androgyne. Le Bernin a restauré le pied gauche de la statue et a sculpté le matelas sur lequel elle est couchée.

L'*Hermaphrodite* du musée de Florence ornait autrefois le palais Ludovisi, à Rome; il a été acheté par le grand-duc Ferdinand II. La partie supérieure de la statue, qui est antique, est un des plus beaux morceaux qui nous restent de la sculpture grecque; la partie inférieure a été restaurée avec intelligence. La figure est couchée sur une peau de lion. Deux autres statues d'*Hermaphrodite* se voient à la villa Borghèse.

Au Vatican est un *Hermaphrodite* du Bernin, dont la tête et les bras ont disparu; le sujet se reconnaît à la prunisacité des formes; les seins sont plus larges que proéminents. La draperie, qui voile, sans les cacher entièrement, les parties viriles, est remarquable par sa belle disposition.

Le musée de Naples possède diverses représentations peintes d'*Hermaphrodite*. L'une nous le montre debout, ayant des cheveux noirs qui retombent en boucles sur ses épaules, tenant une feuille de nymphæa et son manteau jaune doublé de bleu, dont un pan est ramené sur sa tête. Une autre composition, qui a été reléguée dans le « musée secret, » représente un satyre soulevant une draperie qui recouvre le milieu du corps d'*Hermaphrodite* couché, et détournant la tête à la vue des signes de sa virilité. Dans la même collection est une représentation peu décente d'un *Hermaphrodite* et d'un Faune. Ces diverses peintures ont été trouvées à Pompéi. Les fouilles faites dans cette ville ont amené aussi la découverte de deux curieuses statues de marbre, l'une représentant un *Faune hermaphrodite*, l'autre un *Bacchus hermaphrodite*.

Une pierre gravée antique, du Louvre, nous offre une figure d'*Hermaphrodite*, couchée à l'ombre d'un arbre, sur une peau de lion, la tête négligemment penchée sur le bras qui est replié pour la soutenir; il se livre à un voluptueux repos, que des Amours entourent, l'un en jouant d'une flûte champêtre, l'autre en faisant vibrer les cordes d'une lyre, un troisième en renouvelant l'air avec un éventail fait en forme de feuille de lierre.

Des figures d'*Hermaphrodite* ont été gravées, d'après l'antique, par Dominique Barrière, Louis Desplaces, Giuseppe Gregori, etc.

HERMAS s. m. (er-mass). Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères, tribu des smyrnées, comprenant plusieurs espèces qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

HERMAS (saint), Père apostolique, peut-être disciple de saint Paul, qui vivait dans le 1er siècle de notre ère. Il est l'auteur d'un livre intitulé le *Pasteur*, écrit en grec. Il ne reste que de courts fragments de l'original grec; mais on en possède une traduction latine très-ancienne, qui a

son pays, il employa son immense fortune à fabriquer du vitriol, de l'ocre, du soufre par des procédés perfectionnés, à établir des usines, à exploiter la mine de fer de Gellivara (Laponie), à défricher d'énormes étendues de terrain, à mettre en culture cent trente métairies, etc. En outre, Hermelin fit explorer des contrées peu connues de la Suède septentrionale et exécuter trente cartes des provinces de Suède et de Norvége, qui ont été réunies en atlas sous le titre de *Geographiska chartor* (Stockholm, 1797-1807). Ayant perdu sa fortune par suite de diverses calamités accumulées, il dut céder ses biens à ses créanciers, et reçut de la diète une pension de 1,000 rixdalers. On lui doit, entre autres ouvrages : *Sur la fonte du minerai de cuivre après le grillage* (1766) ; *Sur l'état de l'industrie* (1773) ; *Tableaux de la population et de l'industrie dans diverses contrées du royaume* (1773) ; *Essai d'histoire naturelle de la Laponie et de la Vestrobothnie* (1804), etc.

HERMELINDE (sainte). V. ERMELINDE.

HERMELINE s. f. (èr-me-li-ne). Comm. Peau de martire zibeline.

HERMELLE s. f. (èr-mè-le). Annél. Genre de la famille des amphitrites, comprenant deux espèces qui habitent les mers de l'Europe et de l'Asie.

HERMENAULT (L'), bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-O. de Fontenay-le-Comte ; pop. aggl., 497 hab. — pop. tot., 983 hab. Ancien château de l'évêque de La Rochelle.

HERMÉNÉGILDE (saint), prince des Wisigoths, mort en 586 de notre ère. Il était fils du roi Leuvigilde, qui l'associa au trône et lui céda l'Andalousie en 573. Ayant épousé Ingonde, fille de Sigebert, roi des Francs, il quitta l'arianisme à l'instigation de cette princesse et se fit catholique. Il se rendit alors avec elle en Andalousie, refusa d'obéir à son père, qui lui ordonnait de retourner à Tolède, s'allia avec les Grecs, prit deux fois les armes contre son père, fut vaincu, fait prisonnier et sommé de renoncer à la religion catholique ou de se résoudre à la mort. Hermenégilde refusa d'abjurer et subit le dernier supplice. L'Église l'a mis au nombre des martyrs et l'honore le 13 avril.

Herménégilde (ORDRE DE Saint-), ordre de chevalerie créé, le 28 novembre 1814, par Ferdinand VII, « cœur de tigre et tête de mulet, » qui couvrit l'Espagne d'échafauds. Il est destiné à récompenser les services militaires ; mais il faut, pour y être admis, compter dix ans au moins de grad- d'officier. Les membres forment trois classes : grands-croix, commandeurs, chevaliers. Le ruban est blanc, avec une large raie rouge au milieu. La devise se compose des mots : *Premio a la constancia militar* (Récompense de la constance militaire).

HERMÉNEUTIQUE adj. (èr-mé-neu-ti-ke — du gr. *herméneuô*, j'explique ; de *Hermès*, Mercure, dieu de l'éloquence). Qui explique, qui interprète les livres sacrés ou le texte des lois anciennes : *L'art* HERMENEUTIQUE.

— s. f. Art d'interpréter les anciens textes : *L'*HERMÉNEUTIQUE *sacrée*.

— Encycl. V. INTERPRÉTATION DES ÉCRITURES.

HERMENFROI, roi de Thuringe. V. HERMANFRED.

HERMENGARDE, reine de Provence. V. ERMENGARDE.

HERMENOUS (Lohis), écrivain français, né à Savigny (Indre-et-Loire) le 13 février 1797. Fils d'un simple cultivateur, il fit ses premières études au séminaire de Tours, les termina au lycée de la même ville, et passa ensuite sa laborieuse jeunesse dans divers collèges de l'Université, où il professa successivement toutes les classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. Sa santé frêle et délicate le força de quitter l'enseignement, et, à la révolution de Juillet, il échangea sa chaire contre la place de secrétaire de l'académie de Grenoble, position qui lui permit de faire son droit et de prendre le grade de docteur. Il devint ensuite secrétaire de la Faculté de droit dans la même ville, puis à Toulouse, et enfin à Poitiers, où il prit sa retraite. M. Hermenous a, sous le titre de *Réminiscences*, publié, dans le *Courrier de l'Isère*, la relation de ses nombreuses excursions en Hollande, et est auteur de quelques écrits où l'on reconnaît un philosophe aimable, un observateur délicat et un conteur plein d'humour. Citons encore ses *Excursions en Suisse, en Italie et en Provence* ; *l'Orient biblique* ; la *Langue primitive* ; les *Souvenirs* ; les *Académies et congrès scientifiques*, satire mordante et toujours d'actualité ; *Mes fâduseries* ou la *Vienne et ses deux rives* ; enfin une étude sur l'*Histoire de Jules César* éditée par *Plon*. On doit à M. Hermenous quelques autres productions légères, les *Questions sur le magnétisme* par exemple, et d'assez nombreux articles de littérature et de voyage insérés dans divers journaux.

HERMENRIC ou **HERMENERIC**, roi des Suèves. V. ERMERIC.

HERMENT bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 50 kilom. de Clermont-Ferrand, sur un rocher de basalte que couronnent les ruines d'un ancien

château fort ; pop. aggl., 507 hab. — pop. tot., 600 hab. Belle église romane classée parmi les monuments historiques.

HERMES, village et commune de France (Oise), cant. de Noailles, arrond. et à 17 kilom. de Beauvais, sur le Thérain ; 942 hab. Fabriques de manches à balais et à parapluies, bois de soufflets, cannes, articles de bureau, brosses à dents et à ongles ; sciences mécaniques. L'église est très-ancienne et fort curieuse.

HERMES (Jean-Auguste), un des plus remarquables théologiens de l'Allemagne, né à Magdeburg en 1736, mort à Quedlinbourg en 1822. Il étudia au collége de Klosterberg, à l'université de Halle, et devint pasteur de Groschendorf en Mecklembourg. D'abord sympathique au piétisme, il s'en détacha, lorsqu'il alla à Vahren comme prédicateur, et il fut en butte à quelques persécutions pour ce fait. Forcé de quitter Vahren, il accepta la place de pasteur du village de Iérichow, dans les environs de Magdebourg. En 1777, il fut appelé à Ditfurth, puis à Quedlinbourg. La haine de ses persécuteurs ne s'était pas apaisée ; mais Hermes l'oubliait en faisant beaucoup de bien. Il se montrait ainsi meilleur chrétien que ses accusateurs. En 1807, l'université d'Helmstædt lui fut interdit d'enseigner dans les universités catholiques. Outre l'ouvrage précité, on doit à Hermes : *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme* (Munster, 1805) et *Dogmatique chrétienne catholique* (Munster, 1834-1835, 3 vol.).

HERMES (Charles-Henri), publiciste et historien allemand, né à Kalisch en 1808, mort en 1856. Il a habité Dresde, Munich, Berlin, a fait un voyage à Paris et publié un grand nombre d'articles dans divers journaux allemands. On lui doit, en outre, les ouvrages suivants : les *Causes et les conséquences de la décadence et de la chute de la Pologne* (Munich, 1831) ; *Descriptions de voyages pour la jeunesse* (1836, 2 vol.) ; *Histoire des vingt-cinq dernières années* (Brunswick, 1842, 2 vol.) ; la *Découverte de l'Amérique par les Islandais* (Brunswick, 1844) ; *Considérations sur la différence des temps* (Brunswick, 1845-1846).

HERMÈS s. m. (èr-mess — du gr. *Hermès*, Mercure). Antiq. Gaine portant une tête de Mercure ou une autre tête quelconque, que les anciens avaient l'habitude de placer dans les carrefours : *Les anciens ont fait usage de ces doubles* HERMÈS *pour réunir les portraits des hommes célèbres.* (Boissonade.) ‖ Statue de Mercure : *Un* HERMÈS *enfant*.

— Astron. Nom de l'une des taches de la lune.

— Moll. Genre de gastéropodes formé aux dépens des cônes, et non adopté.

HERMÈS, nom grec d'un dieu assimilé au Thoth des Egyptiens et au Mercure des Latins. V. MERCURE.

Hermès Trismégiste, (LIVRES D'). Au IIIe et au IVe siècle de notre ère, il fut grandement question, dans les polémiques religieuses et philosophiques, des livres de Hermès Trismégiste, et étaient connus, disait-on, tous les principes de la sagesse de la vieille Egypte. Sous ce nom grec d'Hermès (le Mercure des Latins), on entendait, en effet, le dieu égyptien Thoth, Thot ou Taut (v. MERCURE), qui était resté, dans les traditions religieuses des bords du Nil, comme le grand initiateur des sciences, des arts, des croyances de l'Orient. Les Egyptiens attribuaient à ce dieu 36,525 livres d'enseignement sacré, au dire de Manéthon, et 20,000 seulement selon le philosophe Jamblique, qui lui-même affirme en avoir vu 12,000. L'explication de cette prodigieuse fécondité est toute simple, d'après M. Forget : c'est que l'on attribuait au divin auteur toute l'encyclopédie scientifique et religieuse conservée par les prêtres dans les temples, et dont Clément d'Alexandrie nous a laissé une sorte de catalogue abrégé dans ses *Stromates*. Les fragments qui nous restent des livres d'Hermès Trismégiste ont donné lieu à des discussions intéressantes. Ces morceaux sont peu nombreux : dix-huit ou vingt fragments grecs du *Pœmandrès* ; une traduction latine de l'*Asclepius*, dite à tort grecque, et ça et là des citations faites par les Pères de l'Eglise dans leur polémique contre les défenseurs du polythéisme. Le tout fut recueilli et traduit en latin par Marsile Ficin, en 1471, puis publié par Turnèbe en 1554.

Lactance et saint Augustin parlent avec admiration du *Pœmandrès*, et, au XVIe siècle, Baronius cite, en y relevant des erreurs, les livres d'Hermès comme faisant autorité dans l'histoire de la théologie. Cudworth y voit que l'œuvre mutilée de cette singulière époque (IVe siècle), de cette étrange école à la fois religieuse et philosophique, mystique et mystérieuse, chrétienne, hébraïque, platonicienne, qui inonda de ses œuvres, et remua par ses réveries souvent grandioses, souvent obscures, le siècle des grandes luttes théologiques. Il y retrouve les traces de la Bible côte à côte avec celles du *Timée* : « L'esprit existait avant la nature humide, qui est sortie des ténèbres ; tout était confus et obscur avant que le Verbe vînt tout animer. Dieu fit l'homme à son image. L'obscurité régnait sur l'abîme ; l'eau et l'esprit étaient puissance dans le chaos. » A côté de cette inspiration de la *Genèse*, un chant où vibre la voix du *Psalmiste* : « Que la nature du monde entier écoute mon hymne ! Terre, entr'ouvre-toi ; entr'ouvrez-vous, cataractes du ciel. Arbres, suspendez le bruit de vos feuilles. Je veux chanter le maître de la création, le tout et l'unité. Je vais célébrer celui qui a tout créé, celui qui a fixé la terre, suspendu le ciel, qui a voulu que de l'océan une seule mer fût engendrée, que la terre habitée ou ses habitants, pour la nourriture et l'usage de tous les hommes. » Ailleurs, il semble que quelque chose de la voix du prophète ait passé dans le livre d'Hermès : « O Egypte, Egypte, un jour viendra où de ta religion il ne restera que des fables, des fables incroyables pour la postérité ; il ne restera que quelques mots écrits sur la pierre et rappelant tes actions pieuses... La divinité remontera au ciel... » Mais ce sont des récits mystiques : « Un jour que je méditais sur les êtres, et que ma pensée s'élevait aux plus hautes régions, mes sens corporels ayant été fortement possédés, comme il arrive à ceux qui, accablés d'un profond sommeil après un excès de nourriture ou de travail, je vis un être de dimensions énormes, qui m'appelait par mon nom et me disait : « Je suis Pœmandres, l'esprit de la vérité, je sais ce que tu as veux, et je serai partout avec toi... » Et à la suite de cette vision, une sorte de scène de fantasmagorie magico-philosophique d'une profonde obscurité.

En résumé, il faut admettre avec M. Egger que les livres d'Hermès sont bien l'œuvre des néo-platoniciens, il faut aussi, ce nous semble, accorder que cette œuvre continue, en la modifiant un peu, l'ancienne tradition égyptienne, tradition monothéiste et naturienne, philosophique, digne assurément d'avoir inspiré le grand fonds de l'école d'Alexandrie et par elle le génie même de Platon. Les plus beaux morceaux de l'Hermès ne sont point vraiment trop différents des belles prières et inscriptions que nous ont révélées les riches découverts dans les nécropoles. « Salut à toi, l'unique, dieu vaste, dieu illimité, âme du monde, vieillard toujours rajeuni, éternel voyageur des siècles ! » — « Je suis ce qui est, ce qui a été, ce qui sera. » — « O Dieu, c'est sans douleur que je viens vers toi. Je ne suis rejoui en contemplant ta splendeur ; accorde-moi aussi splendeur et beauté pour la vie qu'on vit toujours. » Il semble que tous ces dogmes élevés, un moment obscurcis par l'ignorance et la corruption de la religion égyptienne, aient vécu pendant longtemps d'une sorte d'existence souterraine et se soient révélés de nouveau dans le grand mouvement des idées religieuses. On a aussi attribué à Hermès des livres sur l'alchimie, science dont

il est considéré comme l'inventeur ; ces livres, s'ils ont jamais existé, sont entièrement perdus.

Hermès ou *Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, en trois livres (Londres, 1751, 1 vol. in-8°), par James Harris. Cet essai de grammaire générale a fait fortune et le mérite. Les considérations de l'auteur sur les premiers principes du langage sont restées classiques en Angleterre. C'est par l'étude de la proposition, dit Harris, que doit commencer l'étude de la grammaire ; car c'est là le premier élément que donne l'analyse du discours. Mais la proposition elle-même se résout en mots. On distingue vulgairement une dizaine d'espèces de mots ; mais, en examinant attentivement ces derniers éléments du discours, on reconnaît qu'on en peut former deux grandes classes, *les mots signifiants par eux-mêmes* ou *principaux*, et les *mots insignifiants par relation* ou *accessoires*. « Les premiers sont l'objet du premier livre de l'*Hermès* ; les autres, celui du second livre. Comme il n'existe que des substances ou des attributs, les mots *principaux* ne pourront être que *substantifs* ou *attributifs*. Les mots accessoires servent soit à mieux désigner ou déterminer les êtres, soit à unir entre eux les êtres ou les idées ; dans le premier cas, ils sont des *définitifs* ; dans le deuxième, *connectifs*. Sont le titre de *substantif*, il faut comprendre le *nom* et le *pronom*, qui n'est qu'un *substantif secondaire*. L'auteur étudie à part sous le rapport de ses différentes espèces, de ses différentes propriétés ; en parlant du genre, il explique d'une manière ingénieuse, mais quelquefois trop subtile, par quelle assimilation à des substances, qui n'ont par elles-mêmes aucun genre et aucun sexe, ont été assignés le sexe masculin ou le sexe féminin.

« Les *attributifs* sont d'abord le *verbe*, qui exprime soit seulement l'attribut général de l'existence, soit en outre la note de cette existence avec un attribut particulier (les verbes actuaires) ; puis l'*adjectif* et le *participe*, qui expriment les diverses qualités ou quantités des êtres, sans nous les montrer exister. La grammaire d'Harris a un attrait philosophique particulier. A propos du *temps* des verbes, il étudie à fond les idées d'espace, de durée et de temps pris dans leur acception métaphysique. A propos des modes, il analyse de même la *pensée* ; il divise la proposition qu'exprime en *propositions simples* et en *propositions relatives*. La proposition perceptive s'exprime par l'indicatif des verbes ; les autres modes se rapportent à la proposition relative. L'éloquence a étudié avec soin l'histoire de la grammaire, et connaît ce qu'en ont dit Aristote, Apollonius, Théodore de Gaza, Priscien, Scaliger, etc. Souvent Harris a pris ses *principes* sont des abstractions faites au verbe. Un participe est un mode de verbe sans affirmation, mais qui concerne l'idée d'action et de temps ; quand il n'offre plus cette idée d'action et de temps, il devient purement un adjectif. Harris reconnaît un second ordre d'*attributifs* : ce sont les *adverbes*, qui sont *attributs d'attributs*. On a vu tout à l'heure que l'auteur divisait les mots *accessoires* en mots *définitifs* et *connectifs*. Les mots définitifs sont ou *singuliers* ou *universels*. Les mots connectifs sont ou *copulatifs* ou *disjonctifs*. Les mots copulatifs sont ou *conjonctifs* ou *continuatifs*. Les mots disjonctifs sont ou *séparatifs* ou *exceptifs*. Les mots conjonctifs sont ou *simples* ou *combinatifs*. Les mots continuatifs sont ou *progressifs* ou *régressifs*. Les mots séparatifs sont ou *absolus* ou *relatifs*. Les mots exceptifs sont ou *absolus* ou *conditionnels*. Les mots combinatifs sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots progressifs sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots régressifs sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots absolus sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots relatifs sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots conditionnels sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots simples sont ou *simples* ou *complexes*. Les mots complexes